

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
HANDIDACTIQUE**

20

24

ÉDITORIAL

Bravo à toutes les personnes vivant avec handicap et aux acteurs de soin et de l'accompagnement

Cela fait maintenant 10 ans que la Charte Romain Jacob a été écrite par et pour les personnes vivant avec un handicap. Plus que jamais, les personnes vivant avec un handicap sont de mieux en mieux reconnues comme les premiers experts de leur propre handicap et comme les seules à avoir l'expérience de vivre avec.

Depuis 10 ans, la Charte Romain Jacob participe à leur reconnaissance et mobilise tous les talents et expertises possibles pour favoriser les progrès indispensables à l'accès à la santé de toutes les personnes vivant avec un handicap.

À l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de la Charte Romain Jacob, je tiens à remercier particulièrement tous les acteurs de la santé et de l'accompagnement qui ont accepté que la Charte Romain Jacob soit pour eux un guide essentiel dans leur relation de soignants et d'accompagnants avec les personnes vivant avec un handicap.

Le baromètre Handifaction nous permet de constater un nombre impressionnant de progrès dans plusieurs domaines, tels que l'accès aux soins, l'acceptation de l'accompagnement choisi pendant les soins, l'explication des soins qui permet d'être acteur de sa santé, et une meilleure prise en compte de la douleur.

Les résultats sont spectaculaires et plus que jamais justes et clairs, car le nombre de répondants en 2024 a presque atteint les 200 000 questionnaires.

Si ces résultats sont réconfortants, il n'en est pas de même pour toutes les tranches d'âge des personnes vivant avec un handicap, en fonction des différents types de handicap.



La Charte Romain Jacob, signée par plus de 2800 établissements médico-sociaux ou hospitaliers est le catalyseur qui permet les rencontres, l'écoute des personnes et le déploiement des progrès sur l'ensemble du territoire.

C'est dans ce cadre que nous avons inscrit notre action en 2024."

En effet, les résultats obtenus grâce aux tris effectués nous permettent de constater que de nombreux progrès restent à faire, notamment en matière de santé mentale, ainsi que pour l'enfance et les personnes mineures qui restent encore trop souvent sur le bord de la route, sans diagnostic et sans soins adaptés à leurs besoins.

C'est bien grâce à l'implication des ARS, en coordination avec Handidactique, que 40 comités ont été mis en place à la fin de l'année 2024.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité de l'année 2024 les actions menées dans chaque région et chaque département. Nous avons constaté que les principaux leviers qui nous permettent d'accéder à des progrès ressentis par les personnes vivant avec un handicap sont les suivants :

- La formation, premier levier
- La diffusion des progrès par les comités qui les ont initiés
- Les signatures de la charte sur les sites avec les équipes
- La diffusion des flyers pour développer les réponses au questionnaire
- La diffusion des résultats de Handifaction tous les trimestres

Nous avons bien développé nos actions nationales avec les fédérations de handicap, les présidences d'université, les services du ministère et toutes les institutions nationales de santé.

Les 10 ans de la Charte Romain Jacob ont été fêtés à la Réunion sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, et en compagnie de Madame la ministre de l'Autonomie et du Handicap, Madame Charlotte Parmentier Lecoq. Ces derniers ont été des acteurs particulièrement accueillants et organisateurs de l'ensemble des cérémonies d'anniversaire.

Parmi les personnalités qui ont contribué à cet événement, nous tenons à remercier particulièrement :

- Monsieur Cyrille Melchior, Président du Département, Membre du CNCRJ
- Monsieur Gérard Côtélons, Directeur Général de l'ARS Réunion
- Monsieur Etienne Billot, Directeur adjoint de l'ARS Réunion
- Messieurs Jérôme Filippini et Patrice Latron, Préfets de la Réunion

Nous exprimons nos plus sincères remerciements aux membres du Comité départemental de la Charte Romain Jacob de l'île de la Réunion, en particulier à Christian Bonneau, Jerry Gauvin, nos délégués départementaux, grâce à qui l'organisation de cet événement a été rendue possible.

L'année 2025 sera marquée par les priorités définies par le comité national de la Charte Romain Jacob, qui s'est réuni au Sénat le 11 septembre 2024.

1. Réduire les refus :

- Diminuer considérablement les refus, notamment dans les établissements d'accueil pour les soins non programmés.
- Élargir les capacités de réponse aux soins non programmés au-delà des urgences, en impliquant les maisons de santé de proximité et la médecine de ville.
- Anticiper et préparer les patients dits « remarquables », qui ont souvent besoin de soins non programmés.
- Élaborer un annuaire des alternatives aux refus.

2. Améliorer l'accès à la santé des mineurs :

- Identifier les besoins en matière de santé, de rééducation et d'adaptation grâce à nos partenaires MDPH.

3. Formation :

- Mettre en place une formation initiale et continue pour tous les métiers du secteur de la santé.

4. Autisme et santé mentale :

- Trouver des solutions adaptées pour garantir l'accès à la santé des personnes vivant avec l'autisme et des troubles mentaux.

5. Prévention :

- Établir une liste des actions préventives en fonction des différents types de handicap.
- Exploiter les avancées d'Handibloc et Handiaccès pour le dépistage et la prévention.
- Encourager les actions de prévention au sein des familles et dans les lieux de vie des personnes vivant avec un handicap.

**Pascal Jacob,
Président de l'association Handidactique**

NOS CHIFFRES CLÉS



40

**Comités
Départementaux créés
(dont 10 nouveaux en 2024)**



+300

**Signatures de la
Charte Romain Jacob
en 2024**



46

**Formations
organisées**



70 000

**Répondants au baromètre
Handifaction**



156 000

**Réponses au
questionnaire**



+310

**Rencontres avec
1500 interlocuteurs**



60 000

**Abonnés à la newsletter
Handifaction**



300 000

**Personnes touchées par
nos activités en 2024**



500 000

**Étudiants sensibilisés
depuis 2017**

SOMMAIRE

*L'ASSOCIATION
HANDIDACTIQUE* **08**

*ACTIVITÉS
2024* **14**

*PERSPECTIVES
D'ÉVOLUTIONS
2025* **25**

*BILANS PAR
RÉGION EN 2024* **27**

L'ASSOCIATION HANDIDACTIQUE

Handidactique est une association loi 1901 créée le 1er août 2013, qui a pour but le conseil, la conception, la réalisation et le soutien de projets visant à l'amélioration de l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap et de leur qualité de vie.

01

LES ACTIONS ET LES VALEURS DE L' ASSOCIATION

Handidactique a pour vocation première de donner la parole aux personnes vivant avec un handicap. Handidactique reconnaît que toute personne vivant avec un handicap est la première experte de son handicap et la seule à avoir l'expérience de vivre avec. L'association cherche aussi à mettre en lumière les bonnes pratiques autour de l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap.

Aujourd'hui, l'association développe ses activités autour de trois missions principales :

1. **Diffuser, signer et faire vivre la Charte Romain Jacob** auprès des instances territoriales, nationales et tous les lieux de soin.
2. **Faire connaître le baromètre Handifaction** auprès des personnes vivant avec un handicap, dans leurs lieux de vie ou de soin. Handifaction est un baromètre national qui mesure en temps réel l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap.
3. **Déployer les comités départementaux** de la Charte Romain Jacob et s'engager à diffuser les initiatives réussies ayant permis d'améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes vivant avec un handicap en milieu hospitalier, en institution comme en milieu ordinaire.

LES MEMBRES

Près de 1200 membres et 150 adhérents travaillent déjà aux activités de l'association.

Les membres de l'association Handidactique sont des personnes physiques et morales. Tous et toutes sont des acteurs de la société dans toutes ses composantes, du conseil d'Etat à la mère de famille, de l'Inspection générale des finances au chef d'entreprise, du médecin au directeur général d'association du médicosocial, de l'élu au simple citoyen, du directeur de l'administration au simple bénévole d'association, de la personne différente à l'aidant familial ou l'aide de vie, du professionnel au retraité.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège des personnes vivant avec un handicap et leur entourage

- Julia Boivin, Consultante/Formatrice
- Jean Caron, Retraité, Professeur de médecine, CHU de Reims
- Maxime Casabianca, Chef de projet informatique Handifaction à La CRAMIF
- Stéphane Delormes, APF France Handicap, Président de la Commission des usagers du centre hospitalier Renée Sabran
- Jean-François Dufresne, Retraité (Directeur Général du groupe agroalimentaire Andros), Président de l'association Vivre et Travailler Autrement
- Eric Ginesy, Inspecteur des Affaires Sociales
- Pascal Jacob, Retraité, Directeur dans l'industrie et la distribution, Président de l'association Handidactique
- Christophe Lannelongue, Retraité Inspecteur général à l'Inspection Générale des Affaires Sociales

- Philippe Le Bourgeois, Gastro-entérologue et Président de la commission du handicap Hôpital Saint Joseph
- Alain Léon, Professeur, Anesthésiste Réanimateur (CHU de Reims), Directeur de l'Espace de Réflexion Éthique Grand Est (EREGE)
- Christian Minet, Retraité, Gérant associé, Président de l'Association d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux du Nord et de l'Est
- Noémie Nauleau, Conseillère technique autonomie, CRSA
- Isabelle Persec, Déléguée régionale FHF Ile-de-France
- Pascale Ribes, Présidente APF France handicap
- Djéa Saravanne, Retraité Praticien hospitalier, Chef de service, conseiller Autisme auprès de l'ARS Occitanie
- Emmanuel Touzé, Professeur de neurologie, Doyen de l'UFR santé Caen

Collège des professionnels du handicap

- Christophe Lannelongue, Retraité Inspecteur général à l'Inspection Générale des Affaires Sociales
- Emmanuel Touzé, Professeur de neurologie, Doyen de l'UFR santé Caen
- Jean-François Dufresne, Retraité (Directeur Général du groupe agroalimentaire Andros), Président de l'association Vivre et Travailler Autrement
- Djéa Saravanne, retraité Praticien hospitalier, Chef de service, conseiller Autisme auprès de l'ARS Occitanie

Collège des personnes ayant la qualité de membres fondateurs

- Pascal Jacob, Président de l'association Handidactique
- Jean Caron, ancien chef de service en endocrinologie au CHU de Reims
- Alain Léon, Directeur de l'Espace de Reflexion Ethique Grand Est (EREGE)
- Maxime Casabianca, Chef de projet informatique Handifaction à La CRAMIF
- Noémie Nauleau, Conseillère technique autonomie, CRSA
- Djéa Saravanne, retraité Praticien hospitalier, Chef de service, conseiller Autisme auprès de l'ARS Occitanie

LE CONSEIL NATIONAL DE LA CHARTE ROMAIN JACOB

Le Conseil National de la Charte Romain Jacob a pour vocation d'être un lieu d'écoute des personnes vivant avec un handicap. Faire vivre la Charte Romain Jacob, donner la parole aux personnes vivant avec un handicap et porter la démocratie sanitaire en dynamisant l'évaluation de l'accès aux soins par l'intermédiaire du questionnaire Handifaction... Telle est la mission du Conseil National de la Charte Romain Jacob (CNCRJ).

Le CNCRJ est animé par deux co-présidents, Pascal Jacob, président de l'association Handidactique et Thomas Fatôme, directeur général de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie.

Il est composé de 34 membres, parmi lesquels on retrouve des personnes vivant avec un handicap, des soignants, des parents d'enfants handicapés et des personnalités de la société civile.

Liste des membres Conseil National de la Charte Romain Jacob :

- AUTIER Bénédicte, Directrice de l'accès aux droits et des parcours
- BACHELOT Roselyne, présidente du comité d'histoire des administrations chargées de la santé
- BAS Philippe, Sénateur et conseiller départemental de la Manche
- BUZYN Agnès, Ancienne Ministre des Solidarités et de la Santé, Présidente de l'Institut « Evidences »
- CARNEIN Stéphane, Médecin et délégué départemental de la Charte Romain Jacob
- CARON Jean, Professeur de Faculté
- CLAIR David, Directeur Général CRAMIF
- CLAEYS Sébastien, Responsable communication et relations institutionnelles au Conseil national consultatif des personnes handicapées, Professeur associé à Sorbonne Université.
- COIPIET Jean-Jacques, Directeur général Agence régionale de Santé de BFC
- DE SAINT DENIS Timothée, Chirurgien hospitalier
- DE SINGLY Chantal, ex-ARS Océan Indien
- DESCHAMPS Gilles, Président Mutualité Française de Saône-et-Loire
- DUFRESNE Jean-François, Président de VETA et Parent
- FATÔME Thomas, Directeur général de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie
- FORGERON Stéphane, personne vivant avec un handicap
- GINESY Éric, Inspecteur Générale des Affaires Sociales
- GUILLET David, Vice-président de la Fédération des CPTS
- JACOB Pascal, Président de l'association Handidactique
- JACOB Sonia, Psychologue
- JAFFRE Didier, Directeur Général ARS
- LEMOIGN Raymond, Directeur Général des Hospices Civils de Lyon
- MELCHIOR Cyrille, Président de département à la Réunion
- MOUTEL SEILLER Anne, Directrice Générale UGECAM
- NAULEAU Noémie, Conseillère autonomie, ARS Pays de Loire et personne vivant avec un handicap
- NIVARD Sylvain, Président Association Valentin Haüy et personne vivant avec un handicap

- PEUDENIER Sylviane, Neuropédiatre
- PIVETEAU Denis, Conseiller d'Etat
- REVEL Nicolas, Directeur Général de l'AP-HP
- REVUE Éric, Urgentiste AP-HP
- RIBES Pascale, Présidente APF France Handicap et personne vivant avec un handicap
- SICARD Didier, Professeur
- TOUZÉ Emmanuel, Doyen de la faculté de médecine de Caen et Président de l'ONDPS
- VINCENT Gérard, Président de la fondation Santé Service
- VIRIJEVIC Vesna, Directrice du déploiement de la Charte Romain Jacob France

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'ASSOCIATION HANDIDACTIQUE EN 2024

- Pascal Jacob, Président et Directeur Général de l'association
- Vesna Virijevic, Directrice nationale de la Charte Romain jacob
- Ouarda Kechidi, Chargée de projet informatique
- Oumaima Azalhad, Responsable d'organisation et de conception de la Charte Romain Jacob

LES PARTENAIRES DE L'ASSOCIATION

- Les Ministères des solidarités, de la santé et du handicap
- Les Agences Régionales de Santé (ARS)
- La Caisse Nationale de l'assurance Maladie (CNAM)
- La Caisse Régionale d'assurance Maladie d'Île de France (CRAMIF)
- L'Association d'Aide aux IMC
- Les Unions pour la gestion des établissements des caisses de l'Assurance Maladie (UGE CAM)
- La Fédération Hospitalière de France (FHF)
- La Fédération Hospitalière Privée (FHP)
- La Fédération des CPTS (FCPTS)
- L'Association des Départements Français (ADF)
- Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis (UNAPEI)
- L'association Coactis Santé
- L'Ordre National des Infirmiers
- La Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH)
- L'association APF France handicap
- Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)
- La Haute Autorité de Santé (HAS)
- Les CRSA, Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie
- La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- L'association Valentin Haüy (AVH)
- Les doyens des universités de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNC PH)



ACTIVITÉS 2024 HANDIDACTIQUE

Fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes vivant avec un handicap , participer aux efforts de formation des acteurs de santé et de l'accompagnement et transmettre les progrès expérimentés à l'ensemble des acteurs du pays.

02

DÉPLOIEMENT DE LA CHARTE ROMAIN JACOB

1. Présentation de la Charte Romain Jacob

La Charte Romain Jacob a pour but de **fédérer l'ensemble des acteurs régionaux et nationaux autour de l'amélioration de l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées**, elle participe aux efforts de formation et de sensibilisation des acteurs de santé et de l'accompagnement et elle transmet les progrès expérimentés à l'ensemble des acteurs du pays.

Rédigée en 2014 PAR et POUR les personnes vivant avec un handicap, suite à plusieurs réunions impliquant des personnes concernées, des soignants et des représentants de l'administration, sous l'égide de l'association Handidactique, elle s'impose comme le véritable **guide éthique de l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap**.

Signée par le Président de la République, la Charte Romain Jacob trouve sa légitimité grâce à plus de 2800 signataires appartenant à toutes les organisations du soin et de l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.

Cette charte s'inscrit dans les orientations des politiques publiques en faveur de l'insertion sociale et de la pleine citoyenneté des personnes vivant avec un handicap. À ce titre, elle a été intégrée, en 2021, par la HAS aux critères de la certification des établissements de santé.

2. Diffusion des bonnes pratiques et signature de la Charte Romain Jacob au sein des institutions nationales

Cette année a été marquée par la signature de la Charte Romain Jacob par des instances nationales. La Charte a notamment été signée par les doyens des facultés de médecine, de pharmacie, de maïeutique et d'odontologie le 7 novembre 2024, lors du lancement des 7èmes États généraux de la formation et de la recherche médicale, en présence de la ministre de la Santé, Mme Geneviève Darrieussecq, de la ministre déléguée chargée des personnes vivant avec un handicap, Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, ainsi que de M. Patrick Hetzel, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cet acte fort témoigne de la volonté d'intégrer la prise en compte du handicap dès la formation initiale des professionnels de santé.



L'association Handidactique participe également à des instances nationales comme le Conseil d'administration de la FHF ou de la FIRAH et rencontre les décideurs afin de diffuser les principes de la charte et déployer les progrès sur le territoire national.

Elle organise des rencontres avec les services de l'Etat (ministères, ARS, CNSA) et avec d'autres organisations (assurance maladie, ordres, fédérations FHP, syndicats) qui coopèrent à l'amélioration de la santé des personnes vivant avec un handicap.

Le 22 octobre 2024, Mme.Pascale Ribes, Présidente d'APF France handicap, et M.Pascal Jacob, Président de l'association Handidactique, ont officialisé leur collaboration par la signature d'une convention de partenariat.

APF France handicap, principale organisation française reconnue d'utilité publique engagée dans la défense et la représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches, renforce ainsi son engagement aux côtés d'Handidactique.

Ce partenariat a déjà donné lieu à des actions concrètes, visant à mutualiser les ressources et les expertises des deux associations. Chacune d'elles assure une diffusion régulière des initiatives et projets menés par l'autre, favorisant ainsi une meilleure visibilité et une amplification de leur impact.



*Pascale Ribes, présidente de APF France Handicap
et Pascal Jacob, président de Handidactique*

SIGNATURES NATIONALES ET DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES	LIEUX	DATES
Copils avec l'équipe Handifaction -CRAMIF	Paris	Chaque mois
5 Conseils d'administration FHF	Paris	Chaque trimestre
Rencontre avec M.Simon Hourriez et Mme. Sandrine Pont "Formation Autisme"	Paris	22/01/2024
Rencontre avec Mme Catherine CORNIBERT Directrice générale de SPS	Paris	22/01/2024
Réunion avec la DRESS	Visioconférence	22/10/2024
2 Réunions avec Le Directeur général de la CNAM M. Thomas Fatôme	Paris	25/01 et 28/03/2024
Réunion avec Mme. Chantal de Singly	Paris	25/01/2024
Réunion comité handicap CNOM avec M.Claire Siret	Paris	30/01/2024
Réunion DGCS/ DGOS	Paris	05/02/2024
Réunion Commission Parcours de Santé FHF	Visioconférence	07/02/2024
Réunion avec le chef de projet Handifaction, M. Maxime Casabianca	Saint Etienne	15/02/2024
Réunion avec le Président du CNCPPH, M. Jérémie Boroy et Mme.Sophie Crabette	Paris	19/02/2024
Réunion avec le président de l'association Valentin Haüy	Paris	21/02/2024
Conseil d'administration Handidactique	Visioconférence	21/02/2024
Réunion préparatoire de signature avec la fondation Santé Service France	Visioconférence	26/02/2024
Réunion des délégués départementaux de la CRJ ¹	Visioconférence	26/02/2024
Réunion préparatoire de signature CRJ par l'association Valentin Haüy	Paris	17/04/2024
Réunion Parcours de soins FHF	Paris	24/04/2024
Réunion -bilan Formation avec Emmanuel Touzé	Paris	21/05/2024
Intervention au colloque du CNOM "Demain, quel système de santé ?"	Paris	10/04/2024
Rencontre avec le Président du CNOM François Arnaud	Paris	11/04/2024
2 Rencontres entre : Handidactique, Handifaction, Handivable, CNAM-DISAS, CPAM	Paris	17/04 et 24 /06/2024
4 Conseils d'administration "Firah"	Visioconférence	Chaque trimestre

¹ Charte Romain Jacob

SIGNATURES NATIONALES ET DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES	LIEUX	DATES
Signature de convention avec Coactis-Santé	Paris	25/04/2024
Intervention au séminaire de la FEHAP	Paris	26/04/2024
Réunion avec la CNSA	Visioconférence	23/05/2024
Rencontre avec les étudiants de l'école nationale supérieure de sécurité sociale "EN3S"	Visioconférence	17/06/2024
Commission Parcours FHF	Paris	19/06/2024
Rencontre DGCS	Visioconférence	26/06/2024
Conseil d'administration Handidactique	Visioconférence	08/07/2024
Réunion sur le refus hospitalier -services et urgence avec la FHF	Paris	09/07/2024
Réunion avec Coactis-santé	Paris	22/07/2024
Réunion sur la formation avec Pr. Emmanuel Touzé	Caen	20/08/2024
Université d'été FHF	Paris	03/09/2024
Réunion avec L'IFEP sur la formation	Visioconférence	18/09/2024
Intervention auprès des directeurs MDPH et CNSA	Paris	20/09/2024
Conseil d'administration " VETA"	Visioconférence	25/09/2024
Assemblée générale "VETA"	Visioconférence	11/10/2024
Signature de convention avec APF	Paris	22/10/2024
Intervention lors des États Généraux de la Recherche et de la Formation	Paris	07/11/2024
2 Réunions des délégués départementaux de la Charte Romain Jacob	Visioconférence	12/11 et 14/11/2024
Intervention au congrès CNOM "Le Médecin face au handicap"	Puteaux	15/11/2024
Réunion avec la Ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap M. Charlotte Parmentier Lecoq	Paris	18/11/2024
Rencontre avec M. Vincent Raymond le directeur de cabinet de la ministre Ministre chargée de l'autonomie et du handicap	Paris	03/12/2024

3. Diffusion et signature de la Charte Romain Jacob dans les régions françaises

En 2024, la Charte Romain Jacob a été signée et adoptée par plus de **300 établissements**, dans toutes les régions de France, parmi lesquels figurent :

- des établissements de soins, d'accueil et d'accompagnement,
- des structures médico-sociales,
- des collectivités territoriales,
- des Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM),
- des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS),
- des Maisons Départementales pour les Personnes Handicapées (MDPH),
- des Caisses d'Allocations familiales (CAF),
- des Agences régionales de Santé (ARS),
- des associations,
- ainsi que divers organismes publics.



ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION POUR PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA SANTÉ DES PERSONNES VIVANT AVEC UN HANDICAP

Etant donné que la Charte Romain Jacob est devenue un élément légal de la certification de la Haute autorité de santé (HAS), nous sensibilisons et nous formons des équipes de soignants afin d'améliorer l'accueil des personnes vivant avec un handicap dans les lieux de soins.

Nous préparons, avec eux, le déploiement des signatures de la charte dans un maximum de lieux de soins et nous les aidons à initier des actions pour chacun des axes de travail de la charte.

Les membres de l'association Handidactique ont rencontré des étudiants en médecine et des élèves infirmiers dans des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), ainsi que dans des écoles paramédicales, afin de les sensibiliser aux enjeux de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les activités de sensibilisation ont également eu lieu lors de rencontres avec des équipes soignantes et des référents handicap dans des hôpitaux.



ACCOMPAGNEMENT AU DÉPLOIEMENT DU PROGRÈS

1. Évaluation des progrès avec Handifaction

Handifaction est un baromètre national qui mesure en temps réel l'accès aux soins des personnes vivant avec un handicap. Il est élaboré à l'aide d'un questionnaire anonyme, complété par les personnes concernées et/ou leurs aidants, qui permet d'évaluer leur niveau d'accès aux soins et d'identifier les améliorations possibles.

Les résultats trimestriels du baromètre d'évaluation de la Charte Romain Jacob par département, aident les professionnels du soin à mieux connaître et comprendre les besoins des personnes en situation de handicap et à guider les actions à mettre en œuvre.

Au 1er janvier 2022 la gestion du baromètre d'évaluation de la Charte Romain Jacob a été transférée à la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Aujourd'hui, l'association Handidactique diffuse tous les trimestres les résultats nationaux, régionaux et départementaux du baromètre Handifaction, s'appuie sur ces résultats lors de ses formations et interventions publiques, et accompagne les équipes de Handifaction et de la CRAMIF dans l'évolution du questionnaire.

2. Accompagnement des progrès dans l'accès à la santé au sein des départements

L'association Handidactique accompagne le déploiement des progrès dans l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap lors de rencontres dans les départements français.

La richesse de la Charte Romain Jacob est de réunir de façon horizontale, c'est-à-dire hors hiérarchie, les acteurs d'un territoire pour progresser ensemble l'accès à la santé. L'association Handidactique est désormais riche d'un partenariat important et structurant avec l'Assurance Maladie, mais sa force est de réunir bien au-delà de ce portage institutionnel. L'association dispose à ce titre d'une capacité de *benchmarking* inégalée entre les départements sur cette thématique

A ce titre, Handidactique diffuse les savoir faire et les initiatives innovantes rencontrées sur le territoire comme HandiBLOC, l'Equipe Mobile d'Accompagnement, Mobilisoïn, HandiAcces, patient remarquable...



DÉPLOIEMENT DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE LA CHARTE ROMAIN JACOB

1. Présentation des comités départementaux de la Charte Romain Jacob

La mission prioritaire des comités est de promouvoir les valeurs, les principes et les modes d'action inscrits dans la Charte Romain Jacob.

À partir des résultats du baromètre Handifaction, les missions des comités sont d'analyser les points forts et les points faibles dans la prévention, le prendre soin et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap dans leur département et d'engager des démarches de progrès. **La mission du comité est de mobiliser l'ensemble des acteurs (CPTS, collectivités territoriales, CCAS...) dans une démarche de progrès** et de communiquer les résultats obtenus. Il s'agit de faciliter la mise en œuvre de l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap en mobilisant tous les talents et les acteurs de la santé et de l'accompagnement en lien direct avec les personnes vivant avec un handicap.

Ils ont également pour mission de **promouvoir localement la Charte Romain Jacob et Handifaction**, et de décliner des actions concrètes d'amélioration de l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap, via des sous-groupes thématiques. À travers la promotion de la Charte Romain Jacob, la mission des comités départementaux est de susciter la mise en place d'actions à partir des bonnes pratiques initiées par des membres de comités départementaux et déployer leurs mises en œuvre sur l'ensemble du territoire.

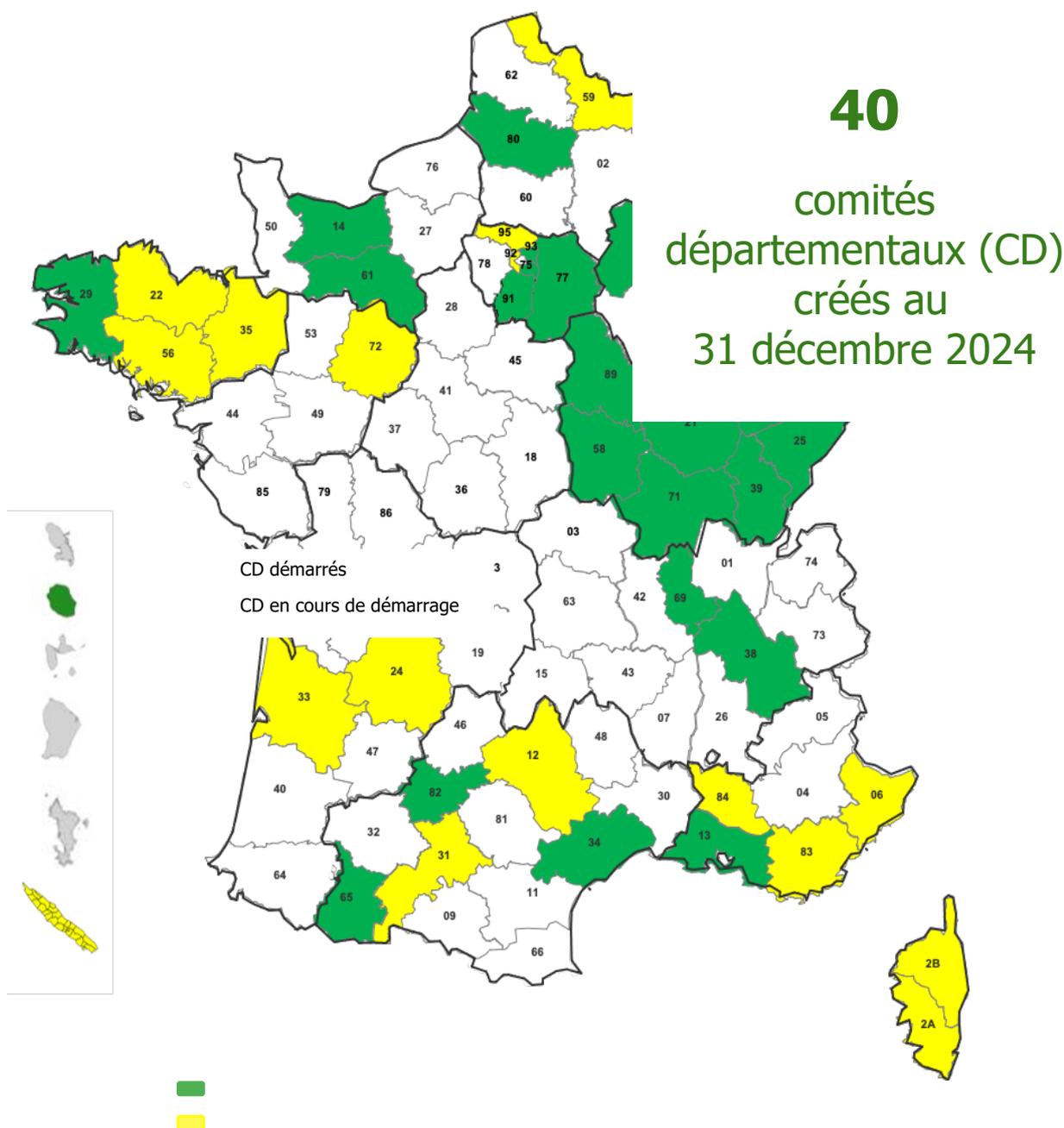
Ils sont constitués de professionnels de la santé, de personnes vivant avec un handicap, de collectivités territoriales, de différentes institutions concernées, de représentants des personnes vivant avec un handicap et de différents partenaires des domaines médical et médico-social.

Le rôle des comités départementaux de la Charte Romain Jacob est décrit dans une note validée par le ministère de la santé le 7 juillet 2022.

2. Création et animation des comités départementaux

En 2024, l'association a créé 10 nouveaux comités départementaux, portant ainsi le total à 40 comités. Des réunions ont été organisées pour animer ces comités, favoriser le partage d'expériences et présenter les travaux réalisés au sein de chacun d'entre eux.

A partir de chaque article de la Charte Romain Jacob, nous invitons les participants des comités départementaux à nous présenter ce qui répond déjà aux propositions de la charte et à compléter avec l'ensemble des équipes ce qu'ils ont envie de mettre en place pour l'amélioration de l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap.



Cette partie de l'activité des comités est particulièrement créative et donne lieu à des expérimentations très ancrées dans le concret de l'accès à la santé.

La mission des Comités départementaux commence par une rencontre et des échanges avec les personnes vivant avec un handicap d'un territoire. L'écoute permanente, dans les comités départementaux (qui réunit autour des personnes vivant avec un handicap les professionnels de santé d'un territoire), nous permet de répondre, sur chaque territoire, aux problématiques spécifiques de nos concitoyens vivant avec un handicap, et de trouver des solutions appropriées.

Il faut aussi aider les lieux de soins et les accompagner à se mettre en conformité avec la Charte Romain Jacob dans le cadre de la nouvelle Certification des établissements de santé pour la qualité des soins de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Ces comités doivent être fédérateurs de l'ensemble des acteurs compétents et coordonnés, avec une attention particulière aux relations avec la préfecture et les directions territoriales. Les ARS et les CPAM sont les acteurs incontournables pour améliorer l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap. Il est donc souhaitable que ces institutions désignent leurs correspondants en leur sein pour établir une relation efficace et concrète avec leur comité.

Pour rendre visible l'activité des comités départementaux, le site internet de l'association Handidactique a été modifié pour accueillir des pages spécifiques pour chaque comité départemental, leur permettant de partager leurs actualités, leurs documents et leurs informations de contact : handidactique.org

ACTIVITÉS DE PLAIDOYER

EXTRAIT DES ACTIONS DE PLAIDOYER	LIEUX	DATES
Centre Hospitalier d'Avignon	Avignon	10/01/2024
La Provence / Vaucluse Matin / France Bleue	Avignon	11/01/2024
Presse Évasion	Auxerre	28/01/2024
Télégramme	Morlaix	14/03/2024
Radio Classique	Paris	17/04/2024
Télégramme	Quimperlé	05/06/2024
Télégramme	Quimper	06/06/2024
Tribune Halte à l'exclusion	Paris	17/06/2024
Le Dauphiné Libéré	Villefontaine	21/06/2024
FranceInfo : Intervention sur l'accessibilité	Paris	31/08/2024
Communiqué de presse à l'occasion des 10 ans de la CRJ	La Réunion	27/11/2024
Télévision : Réunion La Première	La Réunion	29/11/2024
Télégramme	Roscoff	20/12/2024
Quotidien Ouest-France	Roscoff	21/12/2024



2 | Le Néopresse

Le Néopresse de Morlaix
 Morlaix - 22100
 02 98 38 10 00
 www.le-neopresse.com

Morlaix

La charte du handicap désormais appliquée à l'hôpital

Aides à l'acquisition d'un vélo électrique : nouveau coup de |

Assistance à la |

Les élus de la ville |

État civil

À VOTRE SERVICE

Forces à l'œuvre

Prévisions 2025

État civil

À VOTRE SERVICE

PERSPECTIVES ÉVOLUTION 2025

Handidactique est en fort développement avec la structuration d'une offre de formation, le déploiement des comités départementaux et les signatures de la Charte Romain Jacob.

03

PERSPECTIVES D'ÉVO

01. Déployer les comités dépa

Construire avec les collectivités territoriales des régions et des départements la dynamique qui permettra aux comités départementaux de réunir l'ensemble des acteurs pouvant agir pour l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap.

→ Notre objectif est d'atteindre **55 comités départementaux en 2025.**

02. Diffuser les principes de la Charte

Déployer les principes de la Charte Romain Jacob dans tous les lieux de soins avec ou sans hospitalisation.

→ Nous avons un objectif de **150 signatures en 2025.**

03. Évaluer les progrès

Écouter les personnes concernées et concevoir avec elles des outils de progrès pour leur donner accès à la santé.

→ Près de **156 000 personnes** ont répondu au questionnaire Handifaction en 2024, permettant à Handidactique d'atteindre et de dépasser largement son objectif fixé en début d'année.

En 2025, nous visons un objectif de **300 000 répondants.**

Ces résultats nous aideront à affiner nos analyses et à identifier les actions nécessaires pour améliorer l'accès à la santé.

04. Accompagner les acteurs du soin

Sensibiliser et accompagner l'ensemble des acteurs du soin et de l'accompagnement pour construire une éthique du soin permettant un meilleur accès à la santé.

→ Notre objectif est d'intervenir dans les **universités, les IFSI et toutes les écoles de soignants et de l'accompagnement**. Nous proposons aussi de former les futurs référents handicap qui vont être déployés dans les établissements hospitaliers.

→ Nous souhaitons développer une **offre de formation de formateurs** avec une méthode fondée sur le partage des savoirs expérientiels des personnes concernées par le handicap et les associations de terrain.

05. Accompagner les institutionnels

Renforcer nos partenariats avec de grandes institutions à l'échelle nationale. Être **une instance de réflexion et de force de proposition** pour la mise en place de solutions favorisant l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.

BILANS 2024 PAR RÉGION

Toutes les interventions de
l'association Handidactique
au cours de l'année 2024

&

Résultats du baromètre
Handifaction par région.

04

INTERVENTIONS EN RÉGION AUVERGNE- RHÔNE- ALPES

L'association Handidactique a organisé sept réunions de concertation et d'organisation avec des acteurs du handicap, de la santé et de l'accompagnement sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi qu'avec ses délégués départementaux.

En plus du comité existant en Isère, un nouveau comité a été créé dans le Rhône, débutant ses activités en 2024. De plus, l'ensemble des sites hospitaliers des Hospices Civils de Lyon (HCL) ont signé la Charte Romain Jacob, en présence du directeur général, Monsieur Raymond Le Moign. Une convention de partenariat est actuellement en cours de rédaction entre Handidactique et les HCL.

Par ailleurs, 26 structures supplémentaires ont signé la Charte Romain Jacob, portant à 93 le nombre total de signatures au niveau régional depuis son lancement. L'association a également organisé une rencontre avec les étudiants en médecine de la faculté de Saint-Étienne, afin de sensibiliser les futurs professionnels de santé aux enjeux du handicap.

INTERVENTIONS EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	LIEUX	DATES
Signature CRJ par les Hospices Civils de Lyon Sud	Lyon	07/02/2024
Intervention à la faculté de médecine de Saint Étienne	Saint-Étienne	16/02/2024
Signature CRJ au CHU de Saint-Étienne	Saint-Étienne	16/02/2024
Rendez-vous avec les directeurs généraux des ARS	Lyon	19/03/2024
Signature CRJ par le CH Sainte-Foy-lès-Lyon	Sainte-Foy-lès-Lyon	09/04/2024
Rencontre avec l'équipe de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon	02/05/2024
Signature CRJ par la communauté de communes Le Grésivaudan et 8 autres structures	Grenoble	18/06/2024
Réunion préparatoire de la signature avec l'hôpital Edouard Herriot	Visioconférence	08/07/2024
Réunion préparatoire du CDCRJ ² du Rhône avec Mme. Julia Boivin	Visioconférence	18/09/2024
Signature CRJ par les Hospices Civils de Lyon Nord	Lyon	30/09/2024
Réunion préparatoire du CDCRJ du Rhône avec M.Frédéric Du Sart	Paris	18/10/2024
Réunion préparatoire d'une signature avec le CH de Gap	Visioconférence	28/10/2024
Signature CRJ par la CPTS Bugey Sud et autres structures	Belley	13/11/2024
Réunion préparatoire d'une convention avec HCL	Visioconférence	14/11/2024
Signature CRJ par les Hospices Civils de Lyon groupement Est	Lyon	10/12/2024

² Comité départemental de la Charte Romain Jacob

RÉSULTATS HANDIFACTION EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "CDCRJ ✓" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie <small>Agir ensemble, protéger chacun</small>		handifaction					
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024		Effectif	Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
France entière		155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %
Auvergne-Rhône-Alpes		16032	72 %	28 %	88 %	87 %	74 %
Ain (01)		3901	74 %	26 %	88 %	86 %	75 %
Allier (03)		685	69 %	31 %	89 %	86 %	76 %
Ardèche (07)		681	65 %	35 %	89 %	89 %	76 %
Cantal (15)		246	70 %	30 %	86 %	86 %	72 %
Drôme (26)		980	72 %	28 %	86 %	87 %	74 %
Isère (38)	CDCRJ ✓	2261	67 %	33 %	88 %	88 %	72 %
Loire (42)		1228	71 %	29 %	89 %	88 %	75 %
Haute-Loire (43)		460	74 %	26 %	87 %	83 %	70 %
Puy-de-Dôme (63)		923	78 %	22 %	87 %	85 %	76 %
Rhône (69)	CDCRJ ✓	2941	76 %	24 %	87 %	88 %	73 %
Savoie (73)		590	76 %	24 %	83 %	86 %	76 %
Haute-Savoie (74)		1136	69 %	31 %	90 %	88 %	73 %

INTERVENTIONS EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grâce à l'ARS et à son dynamisme particulièrement efficace, la région Bourgogne-Franche-Comté a réussi à créer, dans ses **huit départements**, un **comité** départemental de la Charte Romain Jacob.

Cet effort a permis à la région de mettre en place les meilleurs dispositifs de santé, en favorisant la collaboration entre tous les acteurs du secteur. C'est grâce à l'UGECAM et aux différents délégués départementaux issus des CPAM, des MDPH, des collectivités territoriales, des hôpitaux et du secteur médico-social que l'ensemble des acteurs est mobilisé, créant ainsi un véritable élan collectif sur tous les axes demandés par les comités.

En 2024, la région Bourgogne-Franche-Comté a formé le plus grand nombre de professionnels de santé dans les domaines de la médecine et du paramédical, avec plus de **3 000 personnes formées** au sein de diverses écoles et organisations du secteur médico-social.

L'association Handidactique s'est déplacée à **9 reprises** dans la région en 2024 pour des événements de signature de la Charte Romain Jacob, **102 structures ont signé** portant ainsi le total des signatures régionales à **166** depuis son lancement.

De plus, l'association a organisé des réunions avec ses délégués et plusieurs structures, telles que la Mutualité Française et la Préfecture de Saône-et-Loire. Elle a également mis en place **une intervention** à la CPAM de l'Yonne et **trois formations**, à l'IFSI de Dole, à la faculté de médecine de Dijon et de Besançon.

INTERVENTIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	LIEUX	DATES
Réunion CDCRJ de l' Yonne	Auxerre	23/01/2024
Signature CRJ par le CH d'Auxerre et autres structures	Auxerre	23/01/2024
Réunion préparatoire pour la signature de la mutualité Française de Saône-et-Loire	Visioconférence	30/01/2024
Rencontre préparatoire du CDCRJ du Doubs	Besançon	14/02/2024
Signature CRJ par 15 structures	Doubs	14/02/2024
Réunion avec la Mutualité Française BFC	Cruzille	26/03/2024
Réunion avec le Préfet de Saône-et-Loire	Cruzille	26/03/2024
Rencontre avec le personnel soignant dans le Jura	Jura	06/05/2024

INTERVENTIONS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	LIEUX	DATES
Lancement du CDCRJ de la Nièvre M. Jérôme Moreau	Nevers	06/05/2024
Formation IFSI Jura	Dole	14/05/2024
Lancement de CDCRJ Haute-Saône	Vesoul	15/05/2024
Signature CRJ par le GH de la Haute-Saône et 15 autres structures	Vesoul	15/05/2024
Signature CRJ de la Mutualité Française de Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône	16/05/2024
Signature CRJ de l'hôpital Nord-Franche-Comté de Belfort	Belfort	17/05/2024
Lancement CDCRJ de Belfort	Belfort	17/05/2024
CDCRJ Saône-et-Loire	Chalon-sur-Saône	10/06/2024
Signature CRJ par 10 structures	Chalon-sur-Saône	10/06/2024
Sensibilisation des étudiants en santé de la faculté de Besançon	Besançon	15/07/2024
Signature CRJ par La CPAM de la Nièvre et 23 structures	Nevers	26/09/2024
Intervention lors de l'assemblée générale du personnel de la CPAM de l'Yonne	Auxerre	24/09/2024
Intervention au séminaire "sensibilisation au handicap" pour les étudiants en santé à Dijon	Dijon	16/10/2024
Signature CRJ par le département de Saône-et-Loire	Mâcon	11/12/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "CDCRJ ✓" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 handifaction		Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	Effectif					
France entière	155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %
Bourgogne-Franche-Comté	8719	75 %	25 %	88 %	88 %	77 %
Côte-d'Or (21) CDCRJ ✓	1161	82 %	18 %	91 %	90 %	78 %
Doubs (25) CDCRJ ✓	1477	79 %	21 %	88 %	87 %	76 %
Jura (39) CDCRJ ✓	688	78 %	22 %	84 %	91 %	79 %
Nièvre (58) CDCRJ ✓	765	71 %	29 %	88 %	87 %	75 %
Haute-Saône (70) CDCRJ ✓	841	76 %	24 %	93 %	86 %	77 %
Saône-et-Loire (71) CDCRJ ✓	1891	71 %	29 %	89 %	88 %	76 %
Yonne (89) CDCRJ ✓	1491	69 %	31 %	86 %	87 %	74 %
Territoire de Belfort (90) CDCRJ ✓	405	77 %	23 %	93 %	92 %	84 %

INTERVENTIONS EN RÉGION BRETAGNE

La région **Bretagne** est la **deuxième région** à avoir mis en place des comités départementaux sur tout son territoire.

Le leadership du Finistère a joué un rôle clé en fédérant les différents responsables des comités départementaux de la Charte Romain Jacob. Ce département demeure l'un des principaux acteurs du progrès en matière d'accessibilité et d'inclusion, notamment à travers les initiatives "**Handibloc**" et "**HandiAccess**".

Grâce à la mobilisation remarquable de ses équipes, plusieurs autres départements ont pu suivre les initiatives lancées par le Finistère. Handidactique s'efforce d'être pleinement disponible pour initier et coordonner des actions avec l'ensemble des directions d'écoles et d'instituts de formation, notamment les IFSI, les facultés de médecine, d'odontologie, de pharmacie et de maïeutique.

Dans cette dynamique, l'association a organisé en 2024 **deux formations** à destination des étudiants des **trois IFSI de** Quimper, Brest et Morlaix.

En parallèle, elle a également organisé deux réunions avec ses délégués, ainsi que trois nouvelles signatures de la Charte Romain Jacob, réunissant **22 structures**, ce qui porte le total à **83 signatures** régionales depuis son lancement.

INTERVENTIONS EN BRETAGNE	LIEUX	DATES
Réunion CDCRJ Finistère	Morlaix	13/03/2024
Réunion avec Mme Isabelle Arhant , déléguée départementale des Côtes d'Armor	Visioconférence	16/04/2024
Formation des étudiants des 3 IFSI (Quimper, Brest et Morlaix)	Quimper	04/06/2024
Signature CRJ par les IFSI, le CH de Cornouaille, l'EPSM et autres acteurs du territoire	Quimper	04/06/2024
Réunion du CDCRJ du Finistère (29)	Bannalec	05/06/2024
Signature CRJ par la CPTS du Pays de Quimperlé, l'hôpital de Quimperlé, Quimperlé communauté...	Quimperlé	05/06/2024
Formation des étudiants à l'IFSI de Morlaix	Morlaix	17/12/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN BRETAGNE

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "CDCRJ  " sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie <small>Agir ensemble, protéger chacun</small>		handifaction					
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024		Effectif	Personnes soignées	Personnes non-soignées de l'accompagnement	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
France entière		155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %
Bretagne		9281	73 %	27 %	89 %	89 %	74 %
Côtes-d'Armor (22)	CDCRJ 	1556	69 %	31 %	87 %	88 %	76 %
Finistère (29)	CDCRJ 	2835	76 %	24 %	91 %	91 %	74 %
Ille-et-Vilaine (35)	CDCRJ 	2576	75 %	25 %	87 %	87 %	73 %
Morbihan (56)	CDCRJ 	2314	71 %	29 %	90 %	89 %	75 %

INTERVENTIONS EN RÉGION CENTRE- VAL DE LOIRE

En 2024, l'association Handidactique s'est rendue à **trois reprises** dans la région :

Une première fois pour la signature de la Charte Romain Jacob par **huit structures**, portant le nombre total de **signatures régionales à 74** depuis le lancement de la charte. **Deux autres déplacements** ont été consacrés à des rencontres avec les acteurs de terrain, notamment l'ARS et les établissements hospitaliers, en complément de plusieurs **réunions à distance**.

L'association mène actuellement un projet en partenariat avec le Centre Hospitalier de Blois visant à promouvoir la santé à travers la réalisation d'un court-métrage. Ce film, axé sur la sensibilisation à l'inclusivité, l'autonomie et l'accessibilité, s'adresse tant aux patients en situation de handicap qu'aux professionnels de santé.

INTERVENTIONS EN CENTRE-VAL-DE LOIRE	LIEUX	DATES
Rencontre avec l'hôpital de Blois	Blois	18/01/2024
Signature CRJ par 6 CPAM et UGECAM Centre	La Chapelle-Saint-Mesmin	02/02/2024
Réunion avec la CPTS Plaines de santé et la CPTS Sud Bassin Val de l'Eyre	Visioconférence	19/02/2024
Réunion de préparation d'un tournage au CH de Blois	Visioconférence	03/06/2024
Réunion avec les urgences du CH de Tours	Visioconférence	11/06/2024
Réunion avec la directrice générale de L'ARS	Orléans	12/12/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN CENTRE-VAL-DE LOIRE

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "**CDCRJ**  " sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024		Effectif	Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
France entière		155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %
Centre-Val de Loire		6584	69 %	31 %	88 %	87 %	72 %
Cher (18)		1056	67 %	33 %	84 %	84 %	69 %
Eure-et-Loir (28)		997	69 %	31 %	84 %	87 %	69 %
Indre (36)		651	67 %	33 %	90 %	85 %	73 %
Indre-et-Loire (37)		1343	75 %	25 %	91 %	89 %	76 %
Loir-et-Cher (41)		870	65 %	35 %	91 %	85 %	71 %
Loiret (45)		1667	67 %	33 %	88 %	88 %	73 %

INTERVENTIONS EN RÉGION GRAND-EST

L'année a été marquée par deux avancées majeures dans la région Grand Est. Tout d'abord, la fusion des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin en une Communauté Européenne d'Alsace, sous la responsabilité du délégué M.Stéphane Carnein en collaboration avec le président de la collectivité européenne d'Alsace M.Frédéric Bierry.

Cette fusion a permis une réorganisation des services des MDPH, avec une initiative majeure visant à renforcer la proximité des services pour les habitants de cette nouvelle entité. Une réunion de formation et de sensibilisation a été organisée sur le terrain, en concertation avec les collectivités territoriales, afin d'accompagner cette transition.

Par ailleurs, l'initiative de formation, initialement mise en place par le comité de la Marne, s'est progressivement étendue à l'ensemble du pays à travers les universités, facultés et écoles de santé. La région du Grand Est se distingue désormais par le nombre le plus élevé d'étudiants formés et sensibilisés en France, et ce, depuis huit ans.

Cette dynamique, qui entre aujourd'hui dans sa neuvième année, a permis de confirmer que la formation constitue le principal levier d'amélioration de l'accès aux soins pour les personnes vivant avec handicap. Grâce aux efforts menés en matière de sensibilisation et de formation, trois départements du Grand Est figurent aujourd'hui parmi les leaders des avancées en France dans ce domaine.

L'association Handidactique a initié la création de pages web dédiées à chacun de ses comités départementaux. Une version test est actuellement expérimentée en collaboration avec le délégué des Ardennes, M. Patrice Duczynski, afin de permettre à chaque département de prendre connaissance des initiatives mises en place par les autres comités.

Handidactique a mené **trois déplacements** dans la région Grand-Est, ainsi que trois réunions à distance avec des acteurs engagés dans le domaine du handicap.

Deux événements de signature de la Charte Romain Jacob avec **9 structures** ont été organisés, l'un à Reims et l'autre à Strasbourg, faisant ainsi passer le total régional à **211 signatures** depuis son lancement.

Par ailleurs, l'association a mis en place une formation à l'IFSI de Strasbourg et à l'Université de Reims, ainsi qu'une intervention auprès de la MDPH d'Alsace.

INTERVENTIONS DANS LE GRAND-EST	LIEUX	DATES
Réunion préparatoire de signature avec la clinique Bezannes	Visioconférence	08/01/2024
Réunion du CD CRJ de La Marne	Reims	04/04/2024
Signature CRJ par la polyclinique Bezannes	Reims	04/04/2024
Réunion de préparation de signature avec la Communauté européenne d'Alsace	Visioconférence	24/05/2024
Formation IFSI - CHU Strasbourg	Strasbourg	24/06/2024
Signature CRJ par la MDPH d'Alsace et la Communauté européenne d'Alsace	Strasbourg	25/06/2024
Intervention lors d'un séminaire de la MDPH Alsace	Strasbourg	25/06/2024
Réunion avec la MDPH de Moselle	Visioconférence	10/09/2024
Intervention lors d'un colloque à l'université de Reims	Reims	04/10/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION DANS LE GRAND-EST

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "CDCRJ ✓" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie <small>Agir ensemble, protéger chacun</small>		handifaction		Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	Effectif							
France entière	155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %		
Grand-Est	14857	81 %	19 %	89 %	87 %	75 %		
Ardennes (08) CDCRJ ✓	725	82 %	18 %	86 %	86 %	76 %		
Aube (10)	984	76 %	24 %	82 %	89 %	78 %		
Marne (51) CDCRJ ✓	1276	85 %	15 %	92 %	87 %	74 %		
Haute-Marne (52)	439	82 %	18 %	92 %	86 %	75 %		
Meurthe-et-Moselle (54)	2029	83 %	17 %	89 %	88 %	74 %		
Meuse (55)	524	82 %	18 %	88 %	89 %	76 %		
Moselle (57)	3209	78 %	22 %	90 %	87 %	75 %		
Bas-Rhin (67) CDCRJ ✓	2974	85 %	15 %	90 %	87 %	76 %		
Haut-Rhin (68) CDCRJ ✓	1846	80 %	20 %	88 %	87 %	70 %		
Vosges (88)	851	78 %	22 %	93 %	89 %	77 %		

INTERVENTIONS EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Dans l'ensemble de la région Hauts-de-France, deux comités départementaux ont été créés :

- Somme : Sous la direction de M. Nicolas Pipart et M. Philippe Théo
- Nord : Co-dirigé par Mme Séverine Laboue et M. François Bernard

Une dynamique a été lancée en collaboration avec l'ensemble des organismes de formation, en concertation avec les doyens de l'Université d'Amiens, de l'Université de Lille et de l'Institut Catholique.

Par ailleurs, un travail a été mené avec l'ensemble des CPAM afin d'augmenter le nombre de répondants au questionnaire Handifaction dans le département du Nord.

L'association Handidactique a organisé huit déplacements au sein de la région Hauts-de-France, ainsi que plusieurs réunions à distance avec ses délégués départementaux. Quatre grands événements de signature de la Charte Romain Jacob ont été organisés, réunissant **10 structures signataires**, portant le total régional à **219 signatures** depuis sa création.

L'association a également mis en place une formation à l'IFSI d'Armentières et organisé une visite du centre Simusanté du CHU d'Amiens.

INTERVENTIONS EN REGION HAUTS-DE-FRANCE	LIEUX	DATES
Signature CRJ par le Centre Hospitalier de Loos Haubourdin	Loos	11/01/2024
Signature CRJ par l'hôpital Jeumont et autres acteurs du medico-social	Jeumont	06/02/2024
Formation à l' IFSI d'Armentière	Armentières	20/02/2024
Réunion avec le directeur générale de L'ARS des Hauts-de-France	Lille	04/03/2024
Réunion préparatoire du CDCRJ du Nord	Dunkerque	14/03/2024
Signature CRJ par le CH de Felleries et l'ARS Hauts-De-France	Felleries	17/07/2024
Réunion préparatoire du CDCRJ de la Somme	Visioconférence	24/07/2024
Réunion préparatoire du CDCRJ 59 avec Mme. Séverine Laboue et M. François Bernard	Visioconférence	30/07/2024
Installation CDCRJ Somme 80	Amiens	17/09/2024
Visite du Chu D'amiens - Centre SimuSanté	Amiens	17/09/2024
Signature CRJ par HAD Soins-Service	Boves	09/01/2024
Signature CRJ par le Centre Hospitalier de Loos Haubourdin	Loos	11/01/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "CDCRJ ✓" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun		handifaction		Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	Effectif							
France entière	155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %		
Hauts-de-France	17478	79 %	21 %	89 %	88 %	76 %		
Aisne (02)	1275	80 %	20 %	88 %	85 %	75 %		
Nord (59) CDCRJ ✓	7513	80 %	20 %	89 %	89 %	77 %		
Oise (60)	2464	75 %	25 %	87 %	89 %	76 %		
Pas-de-Calais (62)	4548	81 %	19 %	91 %	87 %	75 %		
Somme (80) CDCRJ ✓	1678	80 %	20 %	89 %	89 %	77 %		

INTERVENTIONS EN RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

En Île-de-France, des avancées majeures ont été réalisées pour la Charte Romain Jacob, grâce à l'engagement de M. Denis Robin, Directeur Général de l'ARS et de son équipe. Leur mobilisation a permis d'améliorer l'accès à la santé pour les personnes vivant avec un handicap.

En 2024, Handidactique a renforcé son action avec la création et l'animation de **cinq comités départementaux** en **Seine-et-Marne, Essonne, Hauts-de-Seine, Paris et Seine-Saint-Denis**. Ces comités ont organisé plusieurs réunions en lien avec les initiatives de l'ARS, notamment : Le programme « Handigynéco », piloté par le Dr Catherine Rey-Quinio et la coordination des soins dentaires, sous la responsabilité du Dr Florient Laurent, Directeur du projet régional de santé bucco-dentaire à l'ARS Ile-de-France.

Un projet ambitieux est également en cours avec l'ensemble des comités départementaux, en collaboration avec le Président de la Conférence des doyens de médecine. Son objectif est d'intégrer des modules de **formation** spécifiques au sein des facultés de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique afin de mieux préparer les futurs professionnels de santé à l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.

Toujours dans le cadre de la formation et de la sensibilisation au handicap, Handidactique a organisé **sept interventions** dans des établissements de soins ainsi que lors de forums et cérémonies.

Un sujet prioritaire sera également traité en partenariat avec le Samu-93 et M. Yann de Kerguenec, adjoint à la direction départementale de l'ARS. Des échanges ont déjà eu lieu avec les équipes concernées afin de mettre en place des solutions concrètes pour limiter les refus de prise en charge dans les services d'urgences hospitalières.

Par ailleurs, l'Île-de-France, qui représente **près de 20 % du territoire national**, reste en retard sur le nombre de répondants au questionnaire **Handifaction**. Un effort particulier sera mené dans l'ensemble des départements afin d'augmenter le taux de participation et d'affiner l'évaluation des besoins en matière d'accès aux soins.

Tout au long de l'année, **Handidactique** a multiplié ses déplacements dans la région pour rencontrer ses **délégués départementaux et échanger avec ses partenaires de terrain** (Cramif, CPTS, ARS, AP-HP, etc.).

39 nouvelles structures ont signé la Charte Romain Jacob, Cela porte le total à **172 engagements** en Île-de-France depuis la création de la charte.

INTERVENTIONS EN ÎLE-DE-FRANCE	LIEUX	DATES
Intervention dans une cérémonie à l'Institut des Invalides	Paris	29/01/2024
2 Réunions avec le Samu Social 75	Paris	29/01 et 24/03/2024
Signature CRJ par l'hôpital Fondation Adolphe De Rothschild	Paris	05/02/2024
Présentation ARS rapport d'activité	Saint-Denis	08/02/2024
Réunion avec la direction de L'Arche à Paris	Paris	20/02/2024

INTERVENTIONS EN ÎLE-DE-FRANCE	LIEUX	DATES
Réunion l'Institut des Invalides	Paris	25/03/2024
Signature CRJ par la Fondation Santé Service 92 et autres structures	Levallois-Perret	07/03/2024
Comité régional Cramif	Paris	11/03/2024
Formation des professionnels de la Fondation Santé Service	Rueil Malmaison	18/03/2024
Rencontre avec MDPH 75 et CPTS parisiennes	Paris	05/04/2024
Réunion à l'hôpital Saint Joseph avec des CPTS et des personnes vivant avec handicap	Paris	20/04/2024
Réunion avec la Cramif	Paris	22/04/2024
Signature CRJ par le CH Sud 77	Fontainebleau	04/05/2024
Intervention à l'hôpital de La Pitié Salpêtrière Femme Mère Enfant	Paris	15/06/2024
2 Rencontres avec le directeur général de l'ARS IDF	Saint-Denis	21/06 et 25/07/2024
Rencontre ARS IDF – Présentation résultats Handifaction	Saint-Denis	27/06/2024
Participation à l'évènement "20 ans de l'association PASSERAILE"	Herblay-sur-Seine	29/06/2024
Rencontre avec Mme Hélène Marie (CDCRJ 77)	Lieusaint	03/07/2024
Réunion PRÉPA préparation CD CRJ 77	Chailly-en-Bière	01/08/2024
Réunion préparatoire de signature CRJ des hôpitaux de l'AP HP	Paris	05/09/2024
2 Réunions préparatoires du CDCRJ Essonne	Visioconférence	28/10 et 20/11/2024
Réunion Handifaction avec le directeur général de la CRAMIF	Paris	31/10/2024
Signatures CRJ par 4 doyens des facultés de médecine	Paris	07/11/2024
Réunion préparatoire et rencontre CD CRJ 75	Paris	04/12/2024
Réunion préparatoire du CDCRJ 93 à l'ARS	Saint-Denis	05/12/2024
Réunion CPTS IDF La Santé de Demain	Paris	12/12/2024
Déploiement du CDCRJ 77	Saint-Fargeau-Ponthierry	13/12/2024
Signature CRJ par l'hôpital Forcilles et autres structures	Saint-Fargeau-Ponthierry	13/12/2024
Intervention au GHT Argenteuil	Argenteuil	16/12/2024
Lancement et déploiement CDCRJ 93	Saint-Denis	19/12/2024
Signature CRJ par le GHU Paris	Paris	20/12/2024
4 Rencontres avec CDCRJ Paris	Paris	Chaque trimestre

RÉSULTATS HANDIFACTION EN ÎLE-DE-France

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "CDCRJ ✓" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie <small>Agir ensemble, protéger chacun</small>		handifaction				
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	Effectif	Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
France entière	155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %
Île-de-France	23593	76 %	24 %	86 %	87 %	74 %
Paris (75) CDCRJ ✓	3673	75 %	25 %	84 %	86 %	72 %
Seine-et-Marne (77) CDCRJ ✓	3250	73 %	27 %	88 %	87 %	73 %
Yvelines (78)	2683	75 %	25 %	89 %	87 %	73 %
Essonne (91) CDCRJ ✓	2489	75 %	25 %	85 %	89 %	74 %
Hauts-de-Seine (92) CDCRJ ✓	2609	76 %	24 %	89 %	87 %	75 %
Seine-Saint-Denis (93) CDCRJ ✓	3454	77 %	23 %	86 %	88 %	75 %
Val-de-Marne (94)	2715	79 %	21 %	84 %	87 %	75 %
Val-d'Oise (95)	2720	76 %	24 %	89 %	87 %	77 %

INTERVENTIONS EN RÉGION NORMANDIE

Depuis trois ans, la région Normandie a mis en place un comité de la Charte Romain Jacob dans l'Orne, sous l'impulsion de Mme Fabienne Bonneau et de M. Mathieu Frélaut, Directeur de la CPAM de l'Orne. Toutefois, des mouvements au sein des équipes ont entraîné des retards significatifs, notamment dans l'avancement des travaux de l'hôpital d'Alençon et dans les actions menées avec le comité de l'Orne et ses trois co-délégués.

Un deuxième comité est actuellement en cours de constitution dans le Calvados afin de renforcer la dynamique régionale.

Parallèlement, la demande de solutions adaptées aux besoins des hôpitaux et des personnes en situation de handicap ne cesse de croître. À ce jour, **24 % des patients** en situation de handicap renoncent à leurs rendez-vous hospitaliers en raison d'un manque d'accompagnement, de transport ou de ressources financières. Face à cet enjeu, le département accélère la mise en œuvre du dispositif "Mobilisoïn" pour améliorer l'accès aux soins.

Grâce à l'engagement de l'ARS et de nos partenaires, nous prévoyons en 2025 la création de trois nouveaux comités en Seine-Maritime, dans l'Eure et dans la Manche. Un suivi régulier est assuré, avec une réunion programmée tous les 40 jours entre Handidactique et l'ARS.

Sept établissements de santé ont signé la Charte Romain Jacob, portant le nombre total de signatures en Normandie à **92** :

- Le Centre François Baclesse, qui s'engage dans un chantier visant à renforcer la prévention et le dépistage des cancers pour les patients en situation de handicap. Cet engagement se concrétise par la mise en place des dispositifs "HandiAccess" et "HandiBloc", améliorant l'accessibilité et la prise en charge hospitalière.
- Le Groupe Hospitalier du Havre, en présence de M. Édouard Philippe et de Mme Agnès Firmin Le Bodo, témoignant d'un engagement fort pour une prise en charge inclusive.

INTERVENTIONS EN NORMANDIE	LIEUX	DATES
Réunion de mise en place CD CRJ Calvados	Caen	18/04/2024
Réunion préparatoire de la signature du CH du Havre	Visioconférence	04/07/2024
Réunion du CD CRJ Calvados	Montivilliers	23/09/2024
Visite du Centre Hospitalier du Havre	Montivilliers	23/09/2024
Signature CRJ par le Centre Hospitalier du Havre	Montivilliers	23/09/2024
Réunion avec l'ARS Normandie	Visioconférence	16/12/2024
Visite du centre François Bacless et conférence	Caen	03/12/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN NORMANDIE

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "CDCRJ ✓" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun		handifaction		Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024		Effectif						
France entière		155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	88 %	75 %
Normandie		9710	76 %	24 %	88 %	88 %	88 %	76 %
Calvados (14)	CDCRJ ✓	1589	75 %	25 %	87 %	88 %	88 %	76 %
Eure (27)		2040	74 %	26 %	87 %	88 %	88 %	78 %
Manche (50)		1423	75 %	25 %	90 %	90 %	90 %	74 %
Orne (61)	CDCRJ ✓	919	72 %	28 %	89 %	88 %	88 %	77 %
Seine-Maritime (76)		3739	78 %	22 %	88 %	88 %	88 %	76 %

INTERVENTIONS EN NOUVELLE- CALÉDONIE

En 2024, l'association Handidactique a initié la création du Comité départemental de la Charte Romain Jacob en Nouvelle-Calédonie. Ce projet est placé sous la responsabilité de Monsieur Nicolas Molko.

INTERVENTIONS EN NOUVELLE-CALÉDONIE	LIEUX	DATES
Rénion du CDCRJ de la Nouvelle-Calédonie	Visioconférence	08/04/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN NOUVELLE- CALÉDONIE

Manque de réponses au questionnaire, effectif insuffisant.

INTERVENTIONS EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

L'association Handidactique a rencontré une équipe soignante du centre hospitalier de La Rochelle.

INTERVENTIONS EN NOUVELLE-AQUITAINE	LIEUX	DATES
Rencontre avec une équipe soignante du Centre Hospitalier de La Rochelle	Visioconférence	11/06/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN NOUVELLE-AQUITAINE

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux

Les départements mentionnés "CDCRJ ✓" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie <small>Agir ensemble, protéger chacun</small>		handifaction		Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	Effectif							
France entière	155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	88 %	75 %	
Nouvelle-Aquitaine	13662	74 %	26 %	88 %	87 %	75 %		
Charente (16)	899	72 %	28 %	90 %	86 %	71 %		
Charente-Maritime (17)	1967	72 %	28 %	90 %	89 %	77 %		
Corrèze (19)	630	70 %	30 %	91 %	85 %	75 %		
Creuse (23)	368	68 %	32 %	80 %	82 %	73 %		
Dordogne (24) CDCRJ ✓	849	68 %	32 %	88 %	89 %	73 %		
Gironde (33) CDCRJ ✓	2970	78 %	22 %	87 %	87 %	76 %		
Landes (40)	921	80 %	20 %	88 %	88 %	76 %		
Lot-et-Garonne (47)	585	66 %	34 %	91 %	84 %	75 %		
Pyrénées-Atlantiques (64)	1617	78 %	22 %	88 %	87 %	78 %		
Deux-Sèvres (79)	878	69 %	31 %	86 %	84 %	73 %		
Vienne (86)	993	73 %	27 %	90 %	90 %	74 %		
Haute-Vienne (87)	985	77 %	23 %	89 %	88 %	78 %		

INTERVENTIONS EN RÉGION OCCITANIE

En 2024, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Labastide Saint-Sernin a signé la Charte Romain Jacob, portant à **171 le nombre total de signatures** dans la région depuis son lancement.

Par ailleurs, **un quatrième comité** a été créé dans le Tarn-et-Garonne sous la responsabilité de M. Pierre Gauthier, venant compléter les trois comités déjà existants.

Au cours de l'année, l'association a organisé **quatre réunions** :

- Trois réunions dédiées aux comités,
- Une rencontre avec le préfet des Hautes-Pyrénées.

L'association s'est rendue à **trois reprises sur le terrain** pour :

- Effectuer des visites dans trois établissements de soin,
- Dispenser une formation aux étudiants de l'IFSI de Montauban.

INTERVENTIONS EN OCCITANIE	LIEUX	DATES
Réunion préparatoire du CDCRJ du Tarn	Visioconférence	22/05/2024
Réunion du CD CRJ du Tarn-et-Garonne	Montauban	20/06/2024
Signature CRJ par la maison de santé de Labastide Saint-Sernin	Labastide Saint-Sernin	20/06/2024
Formation des étudiants de l'IFSI Montauban	Montauban	21/06/2024
Réunion du CD CRJ des Hautes Pyrénées	Lourdes	14/10/2024
Rencontre avec le préfet des Hautes Pyrénées	Lourdes	14/10/2024
Réunion du CD CRJ Lozère	Marvejols	04/11/2024
Visite de "Handiconsult" hôpital Lozère	Marvejols	04/11/2024
Visite de l'ESAT La Colagne et du FAM Enclos	Marvejols	05/11/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN OCCITANIE

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "CDCRJ ✓" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie <small>Agir ensemble, protéger chacun</small>		handifaction				
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	Effectif	Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
France entière	155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %
Occitanie	14060	74 %	26 %	87 %	88 %	74 %
Ariège (09)	295	69 %	31 %	83 %	88 %	70 %
Aude (11)	1336	73 %	27 %	88 %	90 %	74 %
Aveyron (12)	624	77 %	23 %	88 %	88 %	75 %
Gard (30)	1686	76 %	24 %	88 %	89 %	73 %
Haute-Garonne (31)	3014	74 %	26 %	85 %	88 %	73 %
Gers (32)	369	66 %	34 %	91 %	91 %	75 %
Hérault (34) CDCRJ ✓	3022	77 %	23 %	88 %	90 %	76 %
Lot (46)	327	67 %	33 %	84 %	85 %	72 %
Lozère (48) CDCRJ ✓	174	61 %	39 %	85 %	89 %	78 %
Hautes-Pyrénées (65) CDCRJ ✓	646	76 %	24 %	89 %	84 %	72 %
Pyrénées-Orientales (66)	1185	73 %	27 %	88 %	87 %	74 %
Tarn (81)	839	72 %	28 %	86 %	87 %	72 %
Tarn-et-Garonne (82) CDCRJ ✓	543	68 %	32 %	89 %	87 %	71 %

INTERVENTIONS EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Dans la région du Pays de la Loire, Handidactique collabore étroitement avec l'Agence Régionale de Santé et son Directeur Général, M. Jérôme Jumel.

En partenariat avec le Doyen de l'Université de Nantes, nous avons initié les premières actions de **sensibilisation et de formation** des étudiants en médecine.

Cette dynamique a été rendue possible grâce à l'engagement de Madame Noémie Nauleau, conseillère autonomie à l'ARS Pays de la Loire et membre de l'association. Son implication a permis la formation de nombreuses personnes aux enjeux du handicap.

Handidactique travaille actuellement à la mise en place d'**un nouveau comité** de la Charte Romain Jacob dans le département de **la Sarthe**, sous l'égide de la CPAM. Ce projet bénéficie de l'accompagnement de Mme Fabienne Bonomelli, qui avait précédemment initié le comité du département de l'Orne voisin.

INTERVENTIONS EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE	LIEUX	DATES
Réunion avec l'ARS Pays de Loire	Visioconférence	23/02/2024
Réunion préparatoire et échange avec le doyen de la faculté de médecine de Nantes	Visioconférence	02/09/2024
Intervention de Mme. Noemie Nauleau à la faculté de médecine de Nantes	Nantes	09/09/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "**CDCRJ**  " sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie handifaction <small>Agir ensemble, protéger chacun</small>		Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	Effectif					
France entière	155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %
Pays de la Loire	8950	74 %	26 %	89 %	88 %	76 %
Loire-Atlantique (44)	3468	76 %	24 %	89 %	88 %	78 %
Maine-et-Loire (49)	1547	78 %	22 %	89 %	90 %	75 %
Mayenne (53)	648	73 %	27 %	91 %	86 %	75 %
Sarthe (72) CDCRI ✓	1432	69 %	31 %	90 %	86 %	73 %
Vendée (85)	1855	71 %	29 %	86 %	88 %	77 %

INTERVENTIONS EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En plus des deux comités départementaux déjà existants, l'association Handidactique a initié la création de deux nouveaux comités dans le Var et les Alpes-Maritimes.

- Bouches-du-Rhône : Ce département, particulièrement dynamique, a bénéficié d'un accompagnement et de conseils pour l'amélioration de l'accueil des personnes vivant avec un handicap, en étroite collaboration avec l'ARS.
- Vaucluse : Lors de la création du comité, M. Pierre Pinzelli a sollicité notre intervention pour la formation des référents hospitaliers de chaque site du Centre Hospitalier d'Avignon et de Cavaillon-Lauris. Une formation a ainsi été lancée sous la direction de M. Michel Caillol et des dirigeants hospitaliers responsables du recrutement des référents.
- Var : Le comité départemental a connu un changement de direction avec le remplacement de M. Patrick Debievre par M. Manuel Dureauult. Une nouvelle organisation est actuellement en cours de structuration.
- Alpes-Maritimes : Une organisation est en train d'émerger avec la participation de deux médecins membres des « Pupilles de l'Enseignement Public », M. Jean-Pierre Flambart et M. Dominique de Ricaud, ainsi que Le Professeur Christian Pradier, en vue de la création d'un comité départemental.

Par ailleurs, la formation et la sensibilisation des étudiants en médecine sont en cours sous la direction de M. Jean Dellamonica, doyen de l'Université de Nice.

L'association Handidactique a organisé **huit déplacements** au sein de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que plusieurs réunions à distance avec ses délégués départementaux.

Quatre grands événements de signature de la Charte Romain Jacob ont été organisés dans la région avec **30 structures**, portant le total régional à **102 signatures** depuis sa création.

L'association a également mis en place une formation des référents Handicap et organisé une visite de "Handiplage" en partenariat avec la mairie de Cannes.

INTERVENTIONS EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	LIEUX	DATES
Signature CRJ par 13 centres hospitaliers et autres structures	Avignon	10/01/2024
Réunion préparatoire du CD CRJ Alpes-Maritimes	Paris	11/03/2024
Rencontre avec Maïlys Cantzler fondatrice d'un projet de l'habitat inclusif	Paris	03/04/2024
Réunion préparatoire du CDCRJ du Var	Visioconférence	07/05/2024
Signature CRJ par le CH Simone Veil	Cannes	10/07/2024
Visite Handiplage - Mairie de Cannes - Jaques Gauthier	Cannes	10/07/2024
Réunion CDCRJ avec Fabrice Julien Bouches du Rhône	Marseille	09/09/2024
Formation des référents Handicap	Avignon	07/10/2024
Signature CRJ par le CHU de Nice et autres structures	Nice	17/10/2024
Réunion préparatoire avec le CH d'Avignon pour la création du CDCRJ Vaucluse	Visioconférence	20/11/2024

RÉSULTATS HANDIFACTION EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux

Les départements mentionnés "CDCRJ ✓" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie Agir ensemble, protéger chacun		handifaction		Personnes soignées	Personnes non-soignées	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024	Effectif							
France entière	155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %		
Provence-Alpes-Côte d'Azur	9278	76 %	24 %	86 %	88 %	75 %		
Alpes-de-Haute-Provence (04)	423	63 %	37 %	81 %	91 %	75 %		
Hautes-Alpes (05)	347	70 %	30 %	89 %	87 %	72 %		
Alpes-Maritimes (06) CDCRJ ✓	1977	80 %	20 %	87 %	88 %	75 %		
Bouches-du-Rhône (13) CDCRJ ✓	3481	79 %	21 %	85 %	87 %	74 %		
Var (83) CDCRJ ✓	1989	74 %	26 %	85 %	87 %	75 %		
Vaucluse (84) CDCRJ ✓	1061	69 %	31 %	92 %	89 %	78 %		

INTERVENTIONS EN RÉGION DE LA RÉUNION

L'année 2024 marque une avancée majeure pour les acteurs de la santé et de l'accompagnement à La Réunion, réunis au sein d'un comité départemental sous la co-présidence de M. Christian Bonneau et M. Jerry Gauvin.

Partie d'un taux de **30%** de personnes vivant avec un handicap ayant eu accès aux soins il y a 11 ans, l'île atteint aujourd'hui **90 % de taux d'accès aux soins**. Cet accomplissement justifie pleinement la décision, prise en collaboration avec le gouvernement français et sous le **haut patronage du Président de la République**, d'organiser l'anniversaire des **10 ans de la Charte Romain Jacob** sur son territoire d'origine.

L'association Handidactique s'est rendue à La Réunion du 25 novembre au 1er décembre 2024 pour célébrer cet anniversaire. Grâce aux efforts conjugués du directeur général de l'ARS, du Préfet et du Président du Conseil départemental de La Réunion, les festivités se sont tenues au Jardin de l'État à Saint-Denis. Cet événement a permis de mettre en lumière les progrès réalisés par l'ensemble de la communauté réunionnaise pour améliorer l'accès à la santé des personnes vivant avec un handicap.

Le programme de cette semaine de célébration comprenait :

- Conférences et tables rondes,
- Témoignages et interventions ministérielles,
- Animations et ateliers thématiques.

Par ailleurs, **la formation** des professionnels de santé n'a pas été oubliée. À cette occasion, Mme Bérénice Doray, Mme Noémie Nauleau et M. Emmanuel Touzé ont animé **deux conférences** à l'université et rencontré les acteurs du soin et de l'accompagnement réunionnais afin de les encourager à poursuivre leurs engagements. Lors de cet événement, M. Cyrille Melchior, Président du Conseil départemental de La Réunion, a rejoint le Comité national de la Charte Romain Jacob en tant que représentant de l'île.

INTERVENTIONS À LA RÉUNION	LIEUX	DATES
Signature CRJ par l'association Allons Déor	Saint-Paul	28/05/2024
Signature CRJ par Royal Bourbon et L'AFL	Bras-Panon	29/05/2024
Signature CRJ par l'association Eclat	Sainte-Marie	30/05/2024
Signature CRJ par l'association Psy Balise	Saint-Paul	30/05/2024
Signature CRJ par la ville Saint-Paul	Saint-Paul	30/05/2024
Réunions avec le comité organisationnel de la cérémonie 10 ans	Visioconférence	Oct et nov 24
Rencontre avec IME et l'éducation National avec M.Eddy Hamel	Visioconférence	01/07/2024
Signature CRJ par IRMSOI Saint-Paul	Saint-Paul	26/11/2024
Signature CRJ par le Groupe SCOPAD	Sainte-Marie	27/11/2024
Signature CRJ par l'association Bleu Family	Le Port	27/11/2024
Signature CRJ par la Mairie De Saint-Leu	Saint-Leu	27/11/2024
Signature CRJ par l'association Claire Joie	Saint-Paul	28/11/2024
Intervention à l' Université de la Réunion	Le Tampon	28/11/2024
Cérémonie des 10 ans de la CRJ	Saint-Denis	29/11/2024

12 nouvelles structures signataires de la Charte ont été enregistrées, portant le total à **76 engagements** sur le territoire réunionnais.

Bravo à toutes les équipes de la Réunion pour ces résultats spectaculaires, nous tenons à remercier particulièrement M. Etienne Billot, M. Christian Bonneau et M. Jerry Gauvin et tous les membres du comité départemental de la Charte Romain Jacob.

RÉSULTATS HANDIFACTION À LA RÉUNION

Les résultats de la région et des départements comparés aux résultats nationaux.

Les départements mentionnés "**CDCRJ ✓**" sont ceux où un comité départemental de la Charte Romain Jacob a été déployé.

 l'Assurance Maladie <small>Agir ensemble, protéger chacun</small>		handifaction					
Données du 1 janvier 2024 au 31 décembre 2024		Effectif	Personnes soignées	Personnes non-soignées de l'accompagnement	Taux d'acceptation de l'accompagnement	Taux de réponses obtenues aux questions posées	Taux de prise en compte de la douleur
France entière		155 985	76 %	24 %	88 %	88 %	75 %
La Réunion	CDCRJ ✓	1454	87 %	13 %	90 %	91 %	76 %



Cérémonie des 10 ans de la Charte Romain Jacob, Saint-Denis de la Réunion, 29 novembre 2024

CONTACT :

www.handidactique.org

contact@handidactique.org